

Nombre de membres**en exercice:** 11**Séance du mardi 21 avril 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt et un avril l'assemblée régulièrement convoqué le 12 mai 2015, s'est réuni sous la présidence de Serge BLADINIERES.

Présents : 11**Votants:** 11**Sont présents:** Serge BLADINIERES, Jacques MAS MAURY, Jean-Paul BURI, Alain OULIERES, Rémi MAS MAURY, Hervé FABBRO, Jean-Pierre BARRY, Dominique CAMPOURCY, Marie-Jeanne BARTL, Sylvie AUZERAL, Christel VALADE**Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Dominique CAMPOURCY

Le vote des compte administratif est reporté à une date ulterieure en raison d'une disparité entre le compte administratif de la commune et les données de la DGFIP

Objet: Vote du budget 2015 CCAS - DE 2015 001

Après avoir présenté le budget prévisionnel du CCAS de Pescadoires, reconduit à l'identique, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'ensemble de ce budget prévisionnel 2015 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité pour l'ensemble de ce budget prévisionnel en dépenses comme en recettes de la section de fonctionnement

Objet: Vote du budget 2015 Lotissement - DE 2015 002

Après avoir présenté le budget annexe prévisionnel du lotissement communal, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'ensemble de ce budget prévisionnel 2015 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité pour l'ensemble de ce budget prévisionnel en dépenses comme en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Objet: Vote du budget 2015 Commune de Pescadoires - DE 2015 003

Après avoir présenté le budget prévisionnel de la commune, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur les taux de fiscalité directe locale.

Après en avoir délibéré, l'assemblée se prononce à l'unanimité pour les taux et les produits suivants:

fiscalité	taux	produit voté
TH	10.53	15 447.51 €
TFPB	16.53	22 431.21 €
TFPNB	114.60	16 844.73 €

Monsieur le maire demande également à l'assemblée de se prononcer sur l'ensemble de ce budget prévisionnel 2015 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité pour l'ensemble de ce budget prévisionnel en dépenses comme en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Maire

Serge BLADINIERES

